

Mention

CATÉGORIE AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR



M. JEAN-MARIE SAINT-PIERRE
1180, chemin Royal
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

En bordure du fleuve à Saint-Jean, les travaux d'aménagement paysager réalisés en remplacement de la piscine de l'ancienne « Plage Saint-Jean » ont contribué à créer un petit parc public donnant un accès physique et visuel au fleuve. Le jury a été impressionné par la l'idée et la simplicité de l'aménagement du parc. Une série de bancs, des allées en pierre naturelle, des clôtures de cordage rappelant celles du quai de Saint-Jean, des plantations d'arbres et d'arbustes, composent l'aménagement fort réussi de ce parc public. Bravo!

1er PRIX

CATÉGORIE ENSEIGNE



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FAMILLE
3894, chemin Royal
Sainte-Famille, Île d'Orléans

Dans le cadre de son projet de réaménagement du cœur de village, la Municipalité de Sainte-Famille a installé un ensemble de nouvelles enseignes indiquant la localisation des divers services et organismes du milieu. Le jury a remarqué tout particulièrement le choix des couleurs, qui reprennent celles du logo de la Municipalité, et l'emploi de formes simples mais élégantes. Leur qualité d'exécution, leur cohérence et leur sobriété, combiné à un aménagement paysager soigné, font de cet ensemble d'enseignes un exemple d'intégration au cœur du village.

Mention

CATÉGORIE ENSEIGNE

M. RENÉ ROUSSEAU
43-A, chemin du Bout de l'Île
Sainte-Pétronille, Île d'Orléans

Située à Sainte-Pétronille, le nouveau panneau d'enseigne de la Boucherie Jos Rousseau a retenu l'attention du jury pour la simplicité de sa conception, le choix des couleurs, de la typographie et la qualité de son exécution. couleurs, de la typographie et la qualité de son exécution.



PRIX DE LA RECONNAISSANCE 2006

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE L'ÎLE D'ORLÉANS

PRIX «MEMBRE DE L'ANNÉE»
parrainé par la Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans.

Cette distinction vise à rendre hommage à un membre qui s'est démarqué de façon remarquable par son implication à la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans, ou dans le milieu, et ses initiatives visant l'amélioration constante de son entreprise. Pour la qualité de ses travaux d'agrandissement et pour sa participation soutenue à divers comités et activités du milieu, le lauréat 2006 dans la catégorie « Membre de l'année » est la **Cidre Verger Bilodeau**.

PRIX «RAYONNEMENT»
parrainé par les **Constructions Citadelle**

Ce prix a pour objectif d'honorer un membre qui, par son travail ou par ses réalisations, a permis de faire connaître l'île d'Orléans à l'extérieur de la région. Pour sa programmation de qualité, laquelle présentait des artistes renommés qui ont su attirer à l'Île d'Orléans de nombreux visiteurs, et pour avoir ainsi tenu le rôle d'ambassadeur de l'Île d'Orléans, le lauréat 2006 dans la catégorie « Rayonnement » est l'**Espace Félix-Leclerc**.

PRIX «MARKETING»
parrainé par le **Camping Orléans**

Cette distinction a pour but de reconnaître un membre dont les principaux outils publicitaires, ou toute initiative menée dans le cadre d'une démarche de mise en marché, se sont démarqués par leur qualité et leur originalité. Pour leur approche intégrée de leur site Internet et de leur dépliant publicitaire, ainsi que pour la cohérence du message (textes et photos) sur chacun des outils, le lauréat 2006 dans la catégorie « Marketing » sont les **Croisières Le Coudrier**.

LE JURY DU PRIX DE L'ÎLE 2005-2006

Pour cette 15e édition du Prix de l'Île, le jury était composé de :

- Mme **Natasha Bouchard**, présidente de la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans;
- Mme **Sophie Noël**, représentante de la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans;
- Mme **Élyse Prémont**, représentante de la Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans;
- M. **Émile Gilbert**, architecte, représentant du Conseil des monuments et sites du Québec;
- M. **Jean-Michel Schembré**, agent culturel au CLD de l'Île d'Orléans, agent Villes et Villages d'Art et de Patrimoine, VVAP;
- M. **Roger Chouinard**, architecte, MRC de l'Île d'Orléans, responsable du Prix de l'Île.

LE JURY DES PRIX DE LA RECONNAISSANCE DE LA CCIO

Pour cette 1e édition des Prix de la Reconnaissance, le jury était composé de :

- Mme **Natasha Bouchard**, présidente de la CCIO;
- Mme **Marie Langlois**, coordonnatrice de la CCIO; et les membres du Comité d'activités sociales de la CCIO :
- Mme **Annie Vallée**,
- Mme **Michelle Moisan**,
- Mme **Édith Fortin**,
- M. **Jacques Bouffard**
- M. **Philip Rae**

COMMANDITAIRES

-Ministère de la culture et des communications du Québec

Entente de développement culturel entre le Ministère et la MRC de l'Île d'Orléans

-MRC de l'Île d'Orléans

-Les Municipalités de l'Île d'Orléans

-La Chambre de commerce de l'Île d'Orléans

-Conseil des Monuments et Sites du Québec

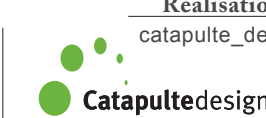
-Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans

-Construction Citadelle

-Camping Orléans

-Calligraphie A.L.G.

En vue de la sélection du Prix de l'Île 2005-2006, environ 650 dossiers de demandes de permis déposés à la MRC ont été examinés. De ce nombre, 225 ont été retenus par l'architecte de la MRC et ont fait l'objet d'une visite et d'un relevé photographique. Après analyse de leur admissibilité, près de 80 dossiers ont été présentés aux membres du jury en vue de la sélection finale.



Réalisation du dépliant:
catapulte_design@yahoo.fr

Le Prix de l'Île

2005-2006



CATÉGORIE RESTAURATION/
parrainé par le
Conseil des Monuments et Sites du Québec

M. YVES LEPAGE
2159, Chemin Royal
Saint-Jean-de-l'Île-
d'Orléans

Le Prix de l'Île 2005-2006 est décerné à M. Yves Lepage pour les travaux de restauration remarquables réalisés patiemment à cette résidence patrimoniale du cœur du village de Saint-Jean. Étalés sur plusieurs années, les travaux ont consisté entre autres à refaire la toiture en tôle à la canadienne, à restaurer la cheminée existante et à ajouter une fausse cheminée

(côté ouest), à réparer la partie pourrie du mur pignon est, à remettre en état toutes les ouvertures et la petite verrière de la galerie avant, de même qu'à repeindre les murs et les ornements de la maison. Le jury tient à féliciter le propriétaire pour son effort continu à conserver et à mettre en valeur cette résidence. Félicitations !



Créé en 1991, le Prix de l'Île vise à rendre hommage à tous ceux et celles qui, par leurs interventions, contribuent à améliorer et mettre en valeur les paysages et les biens patrimoniaux de l'Île d'Orléans. Pour cette 15e

édition du Prix de l'Île, la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans, le Conseil des monuments et sites du Québec, le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la MRC de l'Île d'Orléans sont

heureux de s'associer de nouveau pour présenter les lauréats du Prix de l'Île et pour lancer la 1ère édition des Prix de la Reconnaissance de la Chambre de Commerce de l'Île d'Orléans.

Félicitations à tous les lauréats!

1er PRIX

CATÉGORIE RESTAURATION

parrainé par la Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans

M. ROBERT AUBÉ /

361, chemin Royal /
Saint-François, Île d'Orléans



Avant

Situé près du village de Saint-François, le jury a été impressionné par les travaux remarquables de restauration de cette grange ancienne, laquelle était dans un état d'abandon. Les travaux ont consisté à consolider la structure, à refaire le revêtement des murs en planches, à remplacer les ouvertures, notamment les portes d'accès à la grange, à ajouter deux nouvelles fenêtres et à repeindre la toiture. Avec la maison patrimoniale, finement restaurée (*Mention catégorie Restauration--Prix de l'Île 2003-2004*), tout l'ensemble de la ferme est maintenant mis en valeur. Bravo!

Mention

CATÉGORIE RESTAURATION

parrainé par la Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans

MME LOUISE POULIOT /

1469, chemin Royal /
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans



Avant

Située au cœur du village de Saint-Laurent, les travaux de restauration de cet ancien atelier-hangar peuvent être qualifiés de véritable sauvetage. Ce hangar était dans un état lamentable : les fondations étaient enfoncées dans le sol et plusieurs des poutres de plancher et poteaux des murs étaient complètement pourris. Des travaux de restauration exemplaires ont permis de remettre en état les fondations et la charpente ancienne, le revêtement des murs en planches verticales, la toiture en bardeaux de cèdre et toutes les ouvertures à la manière traditionnelle. Félicitations!

Mention

CATÉGORIE RESTAURATION

parrainé par la Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans

M. SERGE DUBÉ /

1693, chemin Royal / Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans



Depuis plus de trois ans, des travaux exemplaires de restauration ont été entrepris pour mettre en valeur cette magnifique maison patrimoniale de Saint-Pierre. Les propriétaires ont consolidé et réparé la charpente ancienne, rejointoyé tous les murs de pierre de la résidence, refait le revêtement de crépi des murs intérieurs et restauré chacune des ouvertures. Enfin, la toiture a été refaite en bardeaux de cèdre. Bravo!

Avant



1er PRIX

CATÉGORIE RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT

parrainé par la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans

M^{ME} LOUISE MARANDA

1578, chemin Royal / Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans



Située à Saint-Pierre, l'appentis arrière de cette maison patrimoniale a été l'objet de travaux de rénovation et d'agrandissement fort réussis. Le jury a été impressionné par la finesse de l'intégration architecturale du nouvel appentis, la qualité d'exécution des travaux, l'emploi d'ouvertures et de matériaux de revêtement de type traditionnel. Bien que fort simple et modeste, cette intervention d'agrandissement présente une sensibilité exemplaire pour les éléments patrimoniaux de cette belle maison campagnarde.

Avant



Mention

CATÉGORIE RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT

M. HUGUES FILION

1894, chemin Royal
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans



Avant

Située en bordure du fleuve à Saint-Jean, cette résidence patrimoniale a été l'objet de travaux de consolidation et de renforcement d'urgence de ces fondations pour mieux résister aux travaux d'installation des égouts et d'enfouissement des fils au cœur du village. Par la suite, la galerie en bois a dû être reconstruite entièrement. Le jury tient à féliciter le propriétaire pour ce sauvetage qui maintient cette maison intégralement sur son site d'origine.



1er PRIX

CATÉGORIE CONSTRUCTION NEUVE

M. CHRISTIAN TREMBLAY

110, chemin Imbeault / Saint-François-de-l'Île-d'Orléans



Construite en bordure du fleuve à Saint-François, le jury a apprécié la composition architecturale simple mais élégante de cette nouvelle résidence. Conçue avec la volonté de s'intégrer à son contexte, la nouvelle maison évoque le bâti traditionnel par le choix d'un volume simple coiffé d'un toit à forte pente recouvert de tôle à la canadienne, l'emploi d'un revêtement extérieur en crépi blanc ainsi que des portes et des fenêtres aux formes et couleurs rappelant les ouvertures traditionnelles. Une certaine nouveauté se dénote toutefois dans la disposition des accès, l'articulation des façades et des ouvertures du côté du fleuve notamment.

Mention

CATÉGORIE CONSTRUCTION NEUVE

M. DAVE NORMANDIN

8, chemin du Camping / Saint-François-de-l'Île-d'Orléans



À proximité du cœur du village de Saint-François, cette nouvelle résidence a retenu l'attention du jury pour les efforts remarquables d'intégration à son contexte bâti et naturel environnant. Ce modèle de maison s'inspire de plusieurs caractéristiques des maisons traditionnelles de l'Île: le choix d'un volume simple et d'une toiture à forte pente, l'emploi et la distribution d'ouvertures de type traditionnel, la disposition de la galerie en façade ainsi que l'utilisation de matériaux de revêtement traditionnels pour les murs et les pignons. Bravo!

Mention

CATÉGORIE AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

Avant

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PÉTRONILLE

3, chemin de l'Église
Sainte-Pétronille, Île d'Orléans



Au cours des dernières années, les travaux d'aménagement paysager réalisés par la Municipalité de Sainte-Pétronille aux abords du Centre communautaire Raoul Dandurand ont contribué à mettre en valeur et à rendre plus accueillant ce bel édifice patrimonial. L'ajout d'une bande continue aménagée de plantations variées, bordée d'un muret de pierres naturelles, a notamment permis d'intégrer une rampe d'accès pour les handicapés et les lampadaires tout en distinguant clairement les accès au bâtiment. Félicitations!

